

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la Ministre de la Culture et de la Communication sur la situation du groupe Radio France. Mercredi 8 avril en Commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale, le Président-directeur général de Radio France a présenté un projet stratégique pour l'entreprise publique qui fait actuellement face à un budget déficitaire de 21,3 millions d'euros. La direction du groupe ayant annoncé travailler sur un plan de départs volontaires de deux cents à trois cents salariés seniors, la quasi-intégralité des syndicats de Radio France a appelé à une grève qui est reconduite de jour en jour depuis trois semaines. Cette grève, exceptionnelle par sa durée, est révélatrice du déficit de dialogue social au sein de l'entreprise publique et traduit un réel désarroi des personnels. La réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise ce même mercredi 8 avril n'ayant pas permis de renouer le dialogue, Mme la Ministre a annoncé son intention de recevoir les différentes parties prenantes afin de prendre les décisions permettant la signature d'un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (COM) basé sur une vision claire du devenir de l'entreprise. Dans ce contexte, M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la Ministre sur la situation des radios du réseau France Bleu, qui diffusent au quotidien une information locale de qualité tout en valorisant le patrimoine et la vie culturelle des régions. Si personne aujourd'hui ne remet en question les bonnes performances en termes d'audience des radios France Bleu, c'est grâce à la relation de proximité qu'elles ont su nouer avec les auditeurs. De par leur couverture extensive du territoire, elles constituent un élément véritablement structurant du service public de la radio. S'il apparaît nécessaire de réfléchir à des économies pouvant se traduire par des réductions de postes à Radio France, M. Hervé Féron estime que cela ne doit pas se faire au niveau du réseau France Bleu, dont les moyens réduits depuis 2011 ont déjà mené à la suppression de certains programmes locaux. Afin de préserver le droit des auditeurs à une information locale de qualité, M. Hervé Féron souligne la nécessité d'octroyer davantage de financements au réseau France Bleu dans le cadre du nouveau COM afin de préserver ses emplois, son budget et ses programmes.